

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 13 septembre 2007 modifiant l'arrêté du 20 février 2007 renouvelant l'agrément de l'antenne médicale de prévention du dopage des Antilles

NOR : *SJSV0765571A*

Par arrêté de la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports en date du 13 septembre 2007, la compétence de l'antenne médicale de prévention du dopage des Antilles est étendue à la Guyane.

Elle est dénommée « antenne médicale de prévention du dopage des Antilles-Guyane ».